

## Formation fiscalité et comptabilité

Par **t0\_95**, le **22/08/2019** à **13:42**

Bonjour,

Demande assez spéciale : j'aimerais me former en fiscalité immobilière et personnelle de façon à réduire au maximum nos impôts et d'optimiser au mieux nos futurs investissements immobiliers.

Au niveau de la fiscalité personnelle, je m'intéresse plus particulièrement à la fiscalité du médecin (profession de ma compagne) et j'aimerais également me former afin de pouvoir effectuer moi-même sa comptabilité et éviter des frais supplémentaires.

Du points de vue fiscalité immobilière, nous sommes actuellement propriétaires et projetons d'acheter un 2ème bien, cette fois-ci à visée locative, et j'aimerais optimiser au mieux cet investissement (création d'une SCI, Loi Pinel ou non...).

Par où commencer ? Connaissez-vous des formations en ligne, ou bien des livres d'actualité traitant de ces sujets sans pour autant faire toute une formation en comptabilité ? J'ai pas mal de temps à consacrer à cette formation et je suis vraiment motivé à maîtriser le sujet.

Merci d'avance.

Par **morobar**, le **22/08/2019** à **17:41**

Bonjour,

Quesions totalement hors sujet de ce site d'entraide juridique.

[quote]

traitant de ces sujets sans pour autant faire toute une formation en comptabilité[/quote]

ET puis quoi encore ? Un lecteur qui vous sussure les règles à l'oreille pendant votre sommeil ?

Sur la question de la formule la plus appropriée à vos investissements, mieux vaut consulter un notaire.

Par **t0\_95**, le **22/08/2019** à **21:14**

Je suis désolé sur le hors sujet, je ne savais pas exactement dans quelle rubrique poster mon message.

Quand vous cherchez à apprendre à cuisiner vous n'achetez jamais un livre ou vous ne cherchez jamais un site avec des conseils ? Non, évidemment vous passez une formation complète de cuisinier....

Donc oui je cherche à avoir des conseils quant aux sources me permettant de m'informer et de développer mes connaissances dans les milieux de la fiscalité et de la comptabilité à titre personnel.

Mon message part simplement d'une envie d'apprendre et je trouve votre réponse bien agressive.

Par **morobar**, le **23/08/2019** à **08:43**

[quote]  
je trouve votre réponse bien agressive.

[/quote]  
Elle l'est un peu effectivement.

\*En fait vous cherchez à recevoir un enseignement complet, pas trop fatigant qui ne demande aucun effort.

Nous sommes sur un site d'entraide juridique pour répondre à des questions de cet ordre, relativement simples car la complexité implique l'étude d'un dossier...

Bis repetita pour la structure, offrez vous les conseils de votre notaire. Dans la plupart des cas vous serez reçu gratuitement.